
STRATÉGIE 2025

FONDATION CLAIR BOIS

CLAIR
BOIS



NOS VALEURS SYNTHÉTISÉES

Primauté de l'intérêt de la personne handicapée



Respect de la dignité et des droits humains,
action déterminée contre toute forme de maltraitance



Ecoute, accompagnement et encadrement adaptés
en vue de la meilleure qualité de vie possible



Participation active de tous à tous les aspects
de la vie (sociale, affective, culturelle, civique),
soutien à l'autonomie et à la prise de décision



Respect strict du projet individuel couvrant
la satisfaction des besoins



Partenariat actif avec tous les acteurs du réseau
de la personne en situation de handicap



Valorisation des compétences, formation et développement



Amélioration continue de nos pratiques



Ouverture à la communauté et partage de pratiques



LE MOT DU PRÉSIDENT

Depuis plus de 40 ans, la Fondation Clair Bois œuvre pour les personnes polyhandicapées du Canton de Genève. Portée à ses débuts par quelques parents pionniers extrêmement motivés, l'idée de construire un lieu d'accueil pour des enfants IMC s'est développée au fil du temps, et de fort belle manière.

Ainsi la fondation a progressivement élargi son action : tout d'abord en construisant un foyer pour adultes, en acquérant le bâtiment qui deviendra le foyer et école de Clair Bois-Chambésy, puis en développant plus avant son offre pour les adultes. Notre fondation a ainsi, année après année, étoffé son dispositif pour garantir une prise en charge continue et de qualité, de la naissance à la fin de vie des personnes en situation de polyhandicap. Avec tout ce que cela implique en matière de dispositifs éducatifs, thérapeutiques et de soins, notamment, et en conservant en tout temps le souci de centrer notre action sur le besoin de la personne en situation de handicap, quels que soient les défis, voire les difficultés, que son accueil et son accompagnement puissent poser en termes de gestion de la fondation.

Au fil du temps, d'autres missions se sont ajoutées à celle du début, comme la création de postes de travail pour collaborateurs en emploi adapté, ou la formation professionnelle de jeunes connaissant des difficultés d'apprentissage dans des métiers aussi variés que la cuisine, l'intendance, ou la vidéo. Un appartement appelé Transition a été créé pour permettre à des jeunes en emploi adapté au sein

de nos services d'apprendre à vivre de manière autonome de façon à pouvoir prendre leur envol, que ce soit sur le plan du logement, de l'emploi ou de la vie quotidienne.

Toutes ces activités se sont créées sur la base d'opportunités que nos prédécesseurs ont su saisir pour construire le Clair Bois d'aujourd'hui, fait de 5 foyers, de près de 300 bénéficiaires, de près de 700 collaborateurs. Elles font intégralement partie de notre quotidien, de notre réalité. Mais ces dispositifs sont-ils adaptés aux changements qui nous attendent, aux évolutions sociales, économiques, démographiques que nous pouvons prévoir et anticiper ? Quelles sont les orientations sur lesquelles notre Fondation doit se pencher dans les dix prochaines années, pour garantir la pérennité à long terme de nos activités ? Quels sont les axes sur lesquels notre fondation se doit d'être présente ?

La réponse à ces questions, vous la trouverez dans les pages suivantes, qui sont le fruit d'un travail important de réflexion et de partage mené durant les derniers mois par le Bureau du Conseil de Fondation, la Direction Générale et les Directions, dont je salue l'investissement. Notre stratégie 2025 va nous permettre dès aujourd'hui de baliser notre action, de définir nos priorités, de renforcer la cohésion de nos activités et de nos développements, afin que Clair Bois prospère encore pendant de très nombreuses années.

Horace Gautier, président

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Dans les dix prochaines années, le secteur social et notamment celui de la prise en charge de personnes en situation de handicap va connaître des bouleversements importants, qui pointent aujourd'hui à l'horizon, ou que nous vivons déjà dans le quotidien de notre fondation.

Pour nous, ils se déclinent sur plusieurs axes, qui nous incitent à nous interroger sur nos pratiques :

- La Convention Internationale des Droits de la Personne Handicapée (CDPH) va conditionner notre action sur tous les pans de notre activité. Elle met en avant des idées fortes comme l'autodétermination et l'inclusion, qui si elles posent incontestablement des questions pour des personnes souffrant de handicaps très lourds, doivent nous stimuler, nous faire évoluer. Clair Bois doit trouver les moyens d'offrir les possibilités d'inclure ses bénéficiaires dans la communauté et d'offrir des choix à ceux-ci.
- Le contexte économique du Canton va sans doute rester très tendu dans les dix prochaines années, et nous demander des efforts de bonne gestion, d'optimisation, de choix de priorités, afin de continuer à offrir une prestation de haute qualité à nos bénéficiaires. Ce contexte va sans doute aussi favoriser les collaborations entre foyers de la fondation, et entre institutions actives dans le secteur du handicap, afin d'utiliser au mieux les ressources à disposition.
- Dans ce même ordre d'idées, les modes de soutien financier étatique peuvent évoluer, pour aller de la subvention à l'objet (on finance une institution pour les prestations qu'elle fournit aux bénéficiaires) à une subvention au sujet (la personne handicapée reçoit un financement, qu'elle utilise en fonction de ses choix). Cette évolution, déjà palpable dans d'autres cantons, est dans la logique de l'autodétermination. Elle pose la question de l'utilité de l'institution pour le bénéficiaire, et doit nous questionner.
- De nouvelles situations de handicap vont continuer à émerger, avec une intensification de la complexité, par la présence de troubles du comportement associés et des problématiques de santé, pour lesquels nos équipes doivent être formées, et pour lesquelles des réponses doivent être apportées.
- La démographie de notre canton va continuer à évoluer dans le sens du vieillissement. Cela impliquera que nos bénéficiaires vivront plus longtemps, ce qui nous incitera à la fois à bien connaître les évolutions de santé et de handicap en lien avec ce vieillissement, mais également à mettre en place des dispositifs adaptés pour des personnes plus âgées, dans tous les pans de notre activité. L'évolution démographique aura également pour incidence de voir moins de jeunes professionnels arriver sur le marché du travail. Notre personnel, expert des enjeux liés à la personne polyhandicapée, devra continuer à être formé, encouragé, et sa santé devra être une priorité.
- Devant ces changements identifiables, prévisibles, nous avons choisi de faire un travail collectif afin de nous donner une feuille de route simple, qui nous permette de nous orienter et de donner un sens à nos actions au quotidien dans les foyers de Clair Bois. A la fois du point de vue de nos valeurs, de la façon dont nous pensons qu'il est bon de fonctionner, mais également en indiquant, pour chacune des activités développées au sein de notre fondation, les éléments de force de celle-ci, et des orientations générales pour les dix prochaines années.

Pierre Coucourde, directeur général

CLAIR BOIS 2025

MISSION, VISION ET VALEURS

Notre mission

La Fondation Clair Bois a pour mission première d'assurer une **prise en charge adaptée** aux enfants, aux adolescents et aux adultes polyhandicapés qui lui sont confiés. Dans un **environnement chaleureux**, elle offre à ceux qui vivent dans un fort degré de dépendance une prise en charge professionnelle et attentive, propice à **la progression** et à **l'épanouissement**.

Notre fondation a également pour missions d'**offrir des emplois adaptés** à des personnes en situation de handicap pouvant contribuer au bon fonctionnement des services généraux de nos foyers et d'**offrir des cursus de formation professionnelle** à des personnes connaissant des difficultés d'apprentissage, essentiellement au sein des services généraux de nos foyers.

Notre vision

Clair Bois veut être un acteur exemplaire et innovant de la prise en charge de personnes en situation de polyhandicap.

Nos valeurs

- Dans nos réflexions, **l'intérêt de la personne handicapée prime** sur toute autre considération.
- Nous cultivons le **respect des opinions** de tous les membres de l'équipe.
- Nous sommes **bienveillants** dans notre approche des problèmes, des difficultés, des erreurs.
- Nous cherchons, dans nos décisions, à aller vers **l'égalité de traitement** au sein de la fondation et vers **l'équité**, pour renforcer le sentiment d'une organisation juste et cohérente.
- Nous cherchons à **responsabiliser les équipes**, en approchant la réalité de façon factuelle et documentée, utilisant notamment les informations financières comme un outil de formation et de gestion.
- Nous **communiquons de façon ouverte** et transparente.
- Dans les changements que nous proposons, nous cherchons **l'innovation, la simplification** de notre action, **la collaboration** plus intense entre entités de la fondation.

CLAIR BOIS 2025

CHARTRE

Notre charte

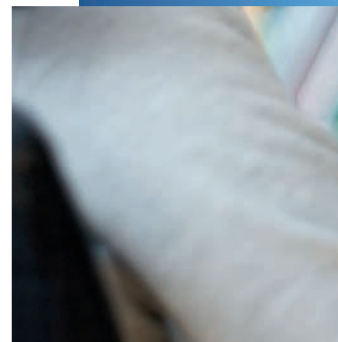
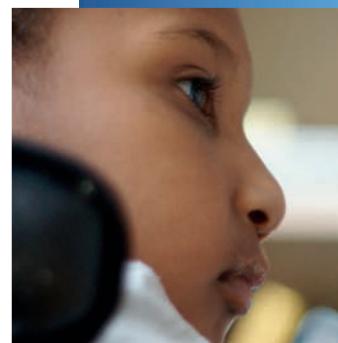
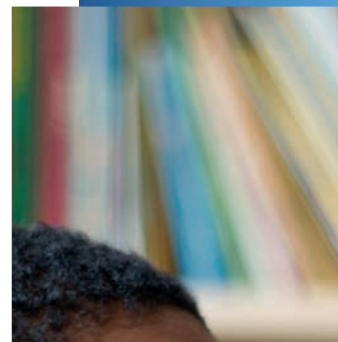
- L'intérêt de la personne en situation de handicap prime toute autre considération. Elle est garantie du strict respect de sa liberté individuelle.
- Les personnes en situation de handicap ont droit à l'écoute, ainsi qu'à l'accompagnement et à l'encadrement qui leur sont nécessaires.
- Les personnes en situation de handicap participent activement à la conception de leur cadre de vie. Elles sont intégrées dans tous les processus les concernant.
- Les professionnels et les différents partenaires ont pour mission d'aider la personne en situation de handicap à conserver un bon état de santé, ainsi que de lui assurer la meilleure qualité de vie et la plus grande autonomie.
- Le personnel s'engage à respecter la dignité humaine des personnes polyhandicapées.
- Il leur reconnaît le droit d'exprimer leur sexualité.
- Il veille au respect de leur intimité et à la prévention de toute forme d'abus et de maltraitance.
- L'institution soutient les personnes en situation de handicap dans leur cheminement vers l'autonomie, leur capacité de décision et l'élaboration active de leurs relations.
- L'institution permet aux personnes en situation de handicap de participer à la vie culturelle et sociale de l'institution et de la société.
- Un projet personnalisé est mis en place pour chaque personne, précisant les buts recherchés et les conditions nécessaires à leur réalisation. Ce projet recouvre la satisfaction des besoins fondamentaux, la valorisation des rôles sociaux, ainsi que les besoins de développement, d'apprentissage et d'intégration par le travail.
- Un partenariat est développé entre les intervenants, la personne en situation de handicap et son réseau social afin de garantir une continuité dans l'accompagnement éducatif, thérapeutique et de soins, tout en respectant ses choix.
- La Fondation promeut la compréhension et la reconnaissance des projets individuels des personnes dans la société ; elle contribue à la réalisation des droits et des projets de ces personnes.
- Comme toute personne dans notre société, les personnes en situation de handicap ont besoin de respect pour leur projet de vie individuel et de soutien pour la réalisation de celui-ci.

**NOS SECTEURS D'ACTIVITÉ,
NOS ORIENTATIONS
STRATÉGIQUES POUR 2025**

LES PRESTATIONS ÉCOLE

Nous sommes convaincus que les enfants dont nous avons la charge ont droit à des apprentissages adaptés, dans un cadre scolaire adapté, ce que Clair Bois leur propose. Nous devons renforcer les contenus scolaires dans nos deux écoles de Chambésy et Lancy, et assurer une continuité pédagogique entre ces structures.

Mais nous sommes également convaincus qu'un accès de ces enfants à l'école publique, le rapprochement avec celle-ci, doit être une priorité. En effet, c'est dès le plus jeune âge que les enfants de l'école ordinaire peuvent apprendre le vivre ensemble par la confrontation au handicap. Et c'est dès le plus jeune âge que nos enfants polyhandicapés peuvent développer des compétences sociales par le partage de temps scolaires avec les enfants de leur âge, dans une logique d'intégration, voire d'inclusion.



Nos orientations d'ici à 2025

Assurer une forme de continuité de dispositifs entre nos foyers de Chambésy et Lancy, afin que les enfants dont nous avons la charge progressent avec les mêmes référentiels et les mêmes approches en passant d'un foyer à l'autre

1

En particulier, garantir que les outils pédagogiques (téléthèses, par exemple) convergent au sein de nos deux structures scolaires

2

Permettre aux enfants de partager du temps scolaire avec les enfants des écoles ordinaires des communes où nous sommes installés. Cette approche intégrative pourra également déboucher sur le partage de temps scolaires avec des enfants ordinaires au sein de nos écoles, dans nos locaux, avec nos outils et nos contenus

3

S'engager pour une école inclusive et contribuer à sa mise en place avec les acteurs du système scolaire

4

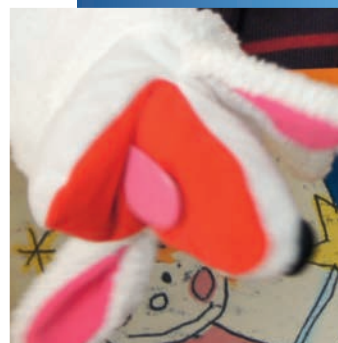
LES PRESTATIONS HÉBERGEMENT

Si la CDPH remet en question le modèle unique de l'hébergement en foyer qui s'est développé durant ces cinquante dernières années, nous sommes convaincus, s'agissant du polyhandicap, qu'une structure d'hébergement telle que nous la connaissons à Clair Bois continuera à avoir toute sa place dans le dispositif.

Toutefois, il est incontestable que notre pratique peut se rapprocher de l'intégration, voire de l'inclusion dans la vie quotidienne, ce que nous avons déjà commencé à construire avec des projets comme CB2000, un appartement adapté au sein d'un immeuble d'habitation classique, avec Clair Bois-Minoteries, un foyer au cœur de la Ville et où les liens avec les habitants du quartier sont fréquents et forts, ou avec Clair Bois-Gradelle, foyer en lien direct avec les autres acteurs, enfants, personnes âgées, étudiants, habitants, du Nouveau Prieuré.

En ce sens, le développement de l'hébergement au sein de Clair Bois dans les prochaines années se fera sans doute par le biais de structures plus petites, à proximité des foyers existants, et permettant une vie plus autonome des personnes dont nous avons la charge.

Mais compte tenu d'une demande de places importante et qui ne semble pas diminuer pour des raisons démographiques, notre fondation va continuer à explorer la possibilité d'ouvrir ou de reprendre des structures qui pourraient profiter de synergies avec les foyers existants ou avec des partenaires externes.



Nos orientations d'ici à 2025

Continuer à faire vivre les projets des foyers existants, tout en les ouvrant le plus possible à la vie de la communauté dans laquelle nos foyers sont insérés

5

Mettre en place au moins une structure d'appartements destinés à des personnes polyhandicapées ayant une capacité de discernement et souhaitant une vie plus autonome, au sein d'un projet immobilier classique, et dont le suivi et l'accompagnement seront assurés par le personnel d'un foyer proche

6

Explorer la possibilité d'ouvrir des places supplémentaires dans nos foyers existants ou à proximité de ceux-ci, pour favoriser la vie autodéterminée tout en profitant de synergies, en fonction de la demande cantonale

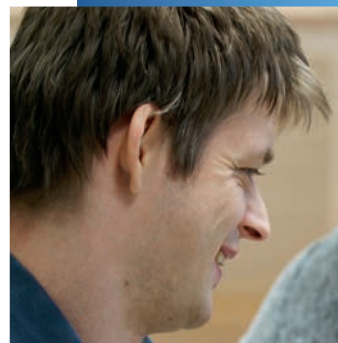
7

LES PRESTATIONS CENTRES DE JOUR

Les centres de jour représentent une offre très utile et pertinente pour les familles qui considèrent important de maintenir leur enfant dans un lien constant avec la cellule familiale, tout en profitant d'activités et de moments de socialisation au sein d'une structure adaptée.

Il s'agit également d'une structure qui permet une transition douce entre la vie en famille et le moment où une vie indépendante, au sein d'un foyer ou d'un logement, pourra être envisagée.

Nous croyons au maintien et au développement de cette offre. Nous pensons toutefois que cette offre doit être mieux reconnue dans le dispositif et faire l'objet de clarifications du point de vue de son financement.



Nos orientations d'ici à 2025

Maintenir et développer l'offre de centre de jour au sein de nos deux foyers de Pinchat et des Minoteries

8

Développer notre offre pour répondre à une demande réelle de structures intermédiaires, dans les structures existantes qui ne proposent pas cette offre, comme Clair Bois-Gradelle, ou en partenariat avec des autres acteurs cantonaux dans le domaine

9

Travailler de façon concrète avec les associations de familles et nos partenaires étatiques pour développer un modèle économique de financement des Centres de Jour plus accessible pour les familles

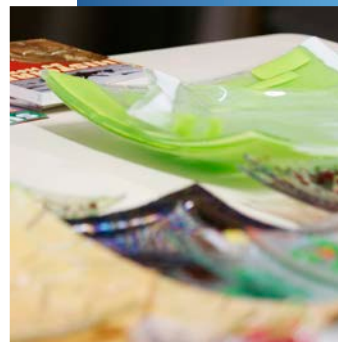
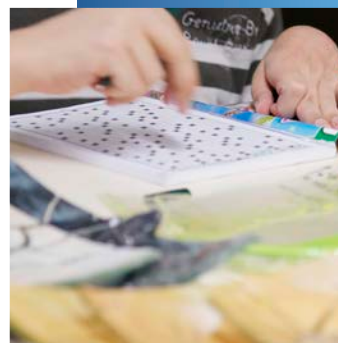
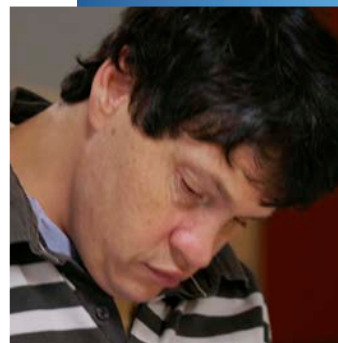
10

LES PRESTATIONS ATELIERS ET EMPLOI ADAPTÉ

Les activités d'atelier sont un enjeu important. Elles permettent à nos bénéficiaires de développer des compétences techniques, relationnelles et également d'entrer en contact avec la communauté qui les entoure, dans une logique d'inclusion par le travail ou la production (artisanale, vidéo, par exemple).

De même, depuis de nombreuses années, notre fondation est convaincue du bien-fondé d'employer, dans des secteurs en lien avec les services généraux, des personnes en situation de handicap ayant des capacités de travail et pouvant apporter leurs compétences et leur savoir-faire à notre fondation. Nous allons continuer à jouer ce rôle, qui permet, par une production adaptée, de fournir des services indispensables au fonctionnement de notre fondation.

Nous allons également ouvrir des collaborations avec d'autres acteurs du canton, plus spécialisés dans les questions d'emploi de personnes en situation de handicap et de réinsertion par le travail, afin de développer des projets communs, en matière d'infrastructures comme de placement.



Nos orientations d'ici à 2025

Continuer à développer des activités d'atelier adaptées aux capacités de nos bénéficiaires, qui puissent leur permettre de valoriser leur travail auprès du grand public

11

Continuer à employer des personnes en situation de handicap au sein de nos services, dans toute la mesure de leurs capacités

12

Par des collaborations avec des acteurs partageant les mêmes valeurs que Clair Bois, et plus spécialisés, permettre à ces personnes de travailler dans des environnements plus proches du premier marché de l'emploi, voire de trouver un emploi en dehors de nos structures

13

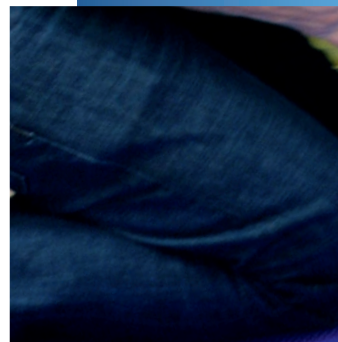
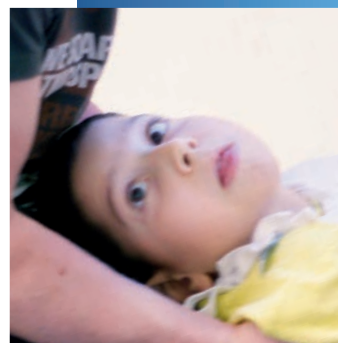
Développer et partager des infrastructures communes avec ces mêmes acteurs dans des domaines spécifiques (lingerie, par exemple), pour offrir des places de travail modernes et adaptées à ces personnes, tout en limitant nos investissements

14

LES PRESTATIONS THÉRAPIES & SOINS

Nous sommes convaincus que le modèle développé au fil des ans au sein de nos foyers, qui consiste à construire des équipes interdisciplinaires avec des compétences thérapeutiques fortes, a tout son sens. Nous allons continuer à le développer afin d'assurer une meilleure continuité de prise en charge au travers des âges et des différents foyers de notre fondation.

Pour ce qui concerne les soins, il est important de souligner que nos foyers sont un lieu de vie et de développement personnel, et non une structure médicale. Pourtant, il est incontestable que la situation de santé spécifique de nos bénéficiaires, notamment à des moments critiques de leur vie, demande que nous soyons très vigilants sur les questions liées à la santé, afin de continuer à avoir des compétences à disposition pour que les soins de base nécessaires soient faits selon les normes en vigueur.



Nos orientations d'ici à 2025

Pour les thérapies, développer des approches et des méthodes similaires au travers des âges des bénéficiaires de nos prestations, tout en tenant compte des spécificités des personnes et de leurs besoins

15

Pour les soins, garantir une formation continue afin de maintenir et développer la qualité de l'accompagnement dans ce domaine

16

Développer des partenariats avec des acteurs du réseau de soins genevois afin que les soins qui dépassent le cadre de notre action puissent être garantis par des acteurs professionnels

17

Former nos équipes de façon continue dans des domaines spécifiques, comme par exemple l'administration des médicaments ou l'accompagnement palliatif, pour garantir une prise en charge de haute qualité

18

Initier avec des partenaires privés et l'OMP un pôle de compétence spécialisé concernant les troubles du comportement des personnes en situation de polyhandicap, enfants et adultes (formation, urgences, prise en charge coordonnée)

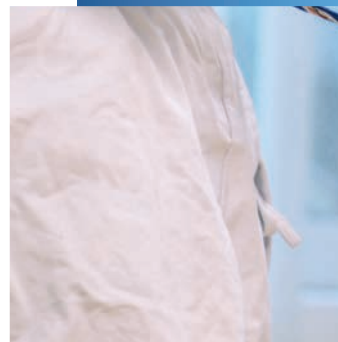
19

LES PRESTATIONS

CULTURE, SPORT ET LOISIRS

La culture fait partie intégrante du développement personnel de nos bénéficiaires. Elle doit être accessible à la fois par le biais de la création, notamment au sein des ateliers artistiques dont le travail doit être poursuivi, mais également par l'organisation régulière d'un accès à des événements culturels (festivals, expositions, événements culturels).

Les sports et loisirs doivent être accessibles, dans toute la mesure du possible, pour tous nos bénéficiaires. Des collaborations doivent être développées dans ce domaine avec les acteurs du réseau genevois qui ont la compétence et les capacités d'organiser les activités de sport et de loisirs dont notre fondation a besoin.



Nos orientations d'ici à 2025

Soutenir et communiquer une offre de sports et de loisirs qui soit accessible à tous nos bénéficiaires, avec l'aide des acteurs genevois spécialisés dans ce domaine

20

Encourager la production artistique et culturelle au sein de nos foyers

21

Développer une offre culturelle pour nos bénéficiaires, avec l'aide des acteurs spécialisés dans ce domaine

22

LES PRESTATIONS PARTICIPATION

Nous sommes convaincus que la bonne marche de notre fondation passe par la participation la plus large possible des acteurs concernés à la vie de celle-ci. Ainsi, notre organisation prévoit la participation des associations de familles à notre Conseil de Fondation, des familles et de parties prenantes extérieures à nos structures de rencontres. Mais nous pouvons encore améliorer la participation des bénéficiaires eux-mêmes au sein des différents foyers.



Nos orientations d'ici à 2025

Encourager la participation des bénéficiaires et de leurs familles en organisant des structures de rencontres ouvertes à tous, et traitant de sujets spécifiques à chacun des foyers

23

Favoriser les moments de rencontres et d'expression des besoins au sein des différents foyers (journaux internes, conseils des bénéficiaires)

24

LES PRESTATIONS FORMATION PROFESSIONNELLE

Notre fondation possède des équipes et des infrastructures qui lui permettent, dans plusieurs métiers, de proposer des cursus de formation professionnelle pour des personnes connaissant des difficultés d'apprentissage. Ces cursus permettent à ces personnes d'apprendre un métier dans un environnement attentif à leurs besoins et à leurs difficultés. Nous sommes convaincus que cette mission, développée en partenariat avec l'Assurance Invalidité, peut encore se développer et a tout son sens à la fois dans une vision de responsabilité sociale vis-à-vis de ces personnes, mais également pour offrir à nos équipes, notamment des services généraux, des activités de formation et d'accompagnement enrichissantes et diversifiées. Notre mission s'arrête toutefois à la fin du cursus de formation, et il s'agit de développer des partenariats pour que les jeunes qui finissent leur cursus puissent trouver un emploi.



Nos orientations d'ici à 2025

Poursuivre cette activité, et la développer dans toute la mesure du possible dans tous les foyers de la Fondation

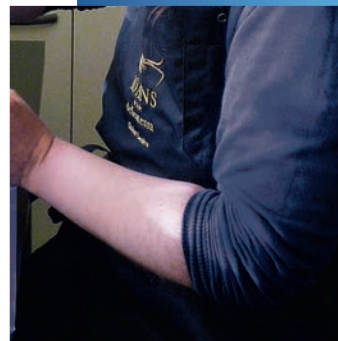
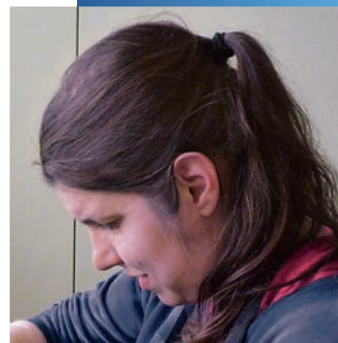
25

Développer des partenariats avec des acteurs du réseau spécialisés dans le placement de personnes issues de ces formations, qui pourront les aider à trouver du travail dans le marché genevois, que ce soit au sein du premier marché de l'emploi ou dans le domaine protégé

26

LES PRESTATIONS ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE DE COLLABORATEURS EN EMPLOI ADAPTÉ

A des moments clés de leur prise d'indépendance, des collaborateurs en emploi adapté de notre fondation ont besoin d'un relais pour acquérir les compétences nécessaires afin de prendre un logement et de vivre de façon indépendante. A cette fin, notre fondation gère un dispositif qui permet à ces personnes de vivre cette transition avec un accompagnement adapté et tenant compte de leur progression.



Nos orientations d'ici à 2025

Continuer à gérer un nombre limité de places qui permettent d'aider nos jeunes à prendre leur indépendance

27

Construire des relais avec des acteurs du réseau qui sont spécialisés dans ce type de démarche, pour mutualiser nos compétences en cas besoin

28

Obtenir des clarifications quant au financement de cette prestation dans les années futures, notamment en lien avec les pratiques développées dans d'autres cantons et pour d'autres acteurs

29

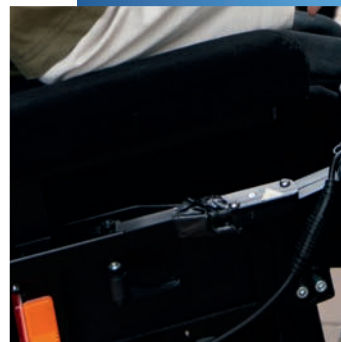
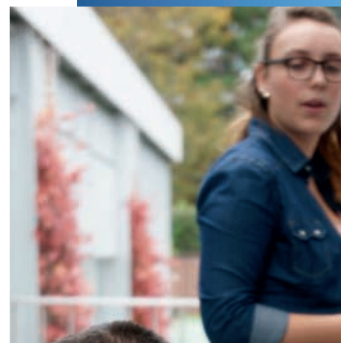
LES RESSOURCES

RESSOURCES HUMAINES

Dans un contexte comme celui de Clair Bois, où les besoins des personnes en situation de handicap nécessitent des compétences spécifiques et où Clair Bois dispose de compétences uniques, et dans un contexte plus général de pénurie probable de talents dans le domaine social, notre fondation doit considérer le développement de son personnel comme un axe prioritaire. Que ce soit dans le domaine de la formation, du développement de pratiques de gestion, de la santé au travail et de la prévention, Clair Bois va continuer à investir de façon continue, afin d'assurer une gestion des ressources humaines professionnelle et en rapport avec les défis importants des années à venir.

Par ailleurs, nous devons trouver des moyens de travailler plus efficacement dans un contexte économique de plus en plus difficile, et organiser le travail de façon plus flexible et souple, en utilisant au mieux les savoirs et les talents de chacun.

Enfin, nous nous engageons clairement pour la formation des jeunes professionnels dans le domaine du handicap, en offrant des places d'apprentissage et des places de stage dans nos domaines d'activité.



Nos orientations d'ici à 2025

Proposer un catalogue de formation professionnelle à nos collaborateurs, développé en interne et en partenariat avec des acteurs du réseau genevois

30

Faire de la santé au travail un objectif constant et prioritaire

31

Continuer à lutter contre toute forme de discrimination et de maltraitance par la formation et l'accompagnement

32

Travailler à la construction d'équipes interdisciplinaires où les compétences de chacun seront mieux utilisées

33

Apporter plus de souplesse dans nos règles de fonctionnement pour maîtriser nos coûts à long terme. Encourager la mobilité et la rotation du personnel

34

Continuer à offrir des places d'apprentissage et de stage à des jeunes s'engageant dans nos métiers

35

Redéfinir les organigrammes de nos structures pour mettre en avant la transversalité de nos compétences et nos nouvelles pratiques managériales

36

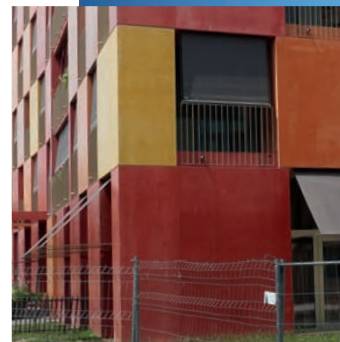
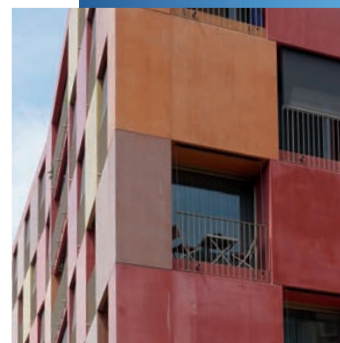
LES RESSOURCES BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURE, INFORMATIQUE ET ENVIRONNEMENT

Le bien-être de nos bénéficiaires et de nos collaborateurs passe également par le fait d'avoir des bâtiments et des infrastructures de qualité à disposition. Un travail important a été entrepris, tout au long de la vie de Clair Bois, afin de maintenir et développer ces infrastructures, mais malgré tout, un grand chemin reste à parcourir, notamment pour offrir des lieux de vie et de travail adaptés à l'évolution des besoins.

Au cours des prochaines années, nous allons continuer à investir pour la mise aux normes de nos bâtiments en matière énergétique et le maintien de hauts standards en matière de sécurité. Nous allons également analyser plusieurs infrastructures qui nécessitent d'être revues, et développer des projets de partenariat ou de partage de ressources, afin de continuer à proposer des places de travail adaptées, mais de limiter les coûts d'investissement.

L'informatique devient un outil incontournable pour le travail quotidien de nos équipes, et nous devons suivre cette évolution afin de fournir une infrastructure et des outils modernes et adaptés.

Pour ce qui concerne l'environnement, notre fondation est une grande consommatrice d'énergies, et se doit de réduire dans toute la mesure du possible ses impacts sur l'environnement. Nous nous engagerons clairement dans cette voie dans les prochaines années.



Nos orientations d'ici à 2025

Continuer à rénover les bâtiments anciens de notre fondation, afin d'améliorer le confort et la sécurité, et diminuer notre consommation d'énergies

37

Mettre en place un programme d'entretien préventif, afin d'entretenir régulièrement notre parc immobilier et nos infrastructures

38

Développer des partenariats innovants avec des acteurs du réseau social qui partagent nos valeurs, afin de continuer à offrir des places de travail adaptées tout en investissant de façon mutualisée dans les infrastructures

39

Développer des outils informatiques communs adaptés aux besoins de suivi de nos bénéficiaires et de nos collaborateurs, afin d'organiser l'information, la centraliser, de réduire le recours au papier, et augmenter notre efficacité

40

Mettre en place des mesures permettant de réduire notre impact sur l'environnement, dans le domaine des bâtiments et infrastructures (consommation d'électricité, d'énergies fossiles, réduction des déchets) et en matière de mobilité (soutien à la mobilité douce, transports publics et vélos)

41

LES RESSOURCES FINANCES

Depuis plusieurs années, notre fondation présente une gestion financière saine, et celle-ci permet de réaliser les investissements impératifs à la bonne marche à long terme de Clair Bois. Cette bonne gestion doit encore être renforcée dans les prochaines années, afin de maîtriser plus précisément encore nos coûts, réaliser des synergies de fonctionnement et continuer à développer notre fondation.

Pour nos investissements, nous pouvons bénéficier du soutien et de la générosité de la communauté genevoise et de partenaires de longue date, afin de financer nos travaux. Nous nous devons de maintenir et développer ces liens avec la communauté, par la structuration de notre activité de collecte de fonds.



Nos orientations d'ici à 2025

Continuer à présenter des budgets équilibrés et réalistes, tout en tenant compte des contraintes externes

42

Dégager des excédents de recettes dans les années où cela est possible, afin d'assurer la pérennité de notre fondation

43

Suivre avec attention notre situation de trésorerie, afin de ne pas s'écarter des objectifs de maîtrise de nos liquidités

44

Continuer à œuvrer pour présenter à nos donateurs et partenaires des projets intéressants et innovants, qui puissent à la fois répondre aux besoins de nos bénéficiaires, et à leur intérêt

45

Mettre en place une activité plus structurée de collecte de fonds, qui permette un meilleur suivi de nos relations avec nos donateurs actuels, mais également une recherche de soutiens nouveaux pour nos besoins importants

46

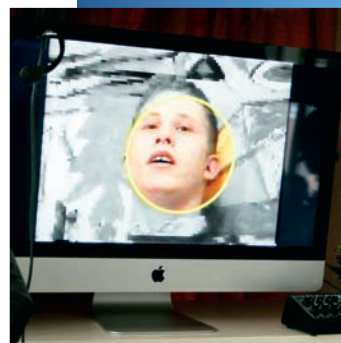
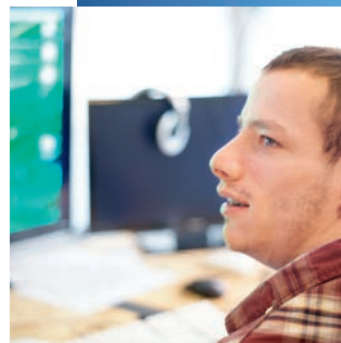
LES RESSOURCES RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT, INNOVATION

Nous sommes convaincus que les activités de nos foyers constituent une richesse en matière de recherche scientifique sur bien des domaines, en lien avec le polyhandicap, mais également avec la gestion des organisations sociales.

De ce fait, nous nous montrons ouverts à accueillir et accompagner des projets de recherche, pour peu qu'ils respectent un cadre éthique strict, qu'ils soient développés dans un but philanthropique et respectueux, et en trouvant des financements spécifiques à ces projets.

De même, souhaitons être un acteur clé de la capitalisation et du partage du savoir, en organisant, ou co-organisant régulièrement des rencontres, des journées d'études, sur des thèmes qui peuvent permettre l'échange et l'amélioration de la prise en charge de nos bénéficiaires.

Dans le même ordre d'idée, nous cherchons dans toute la mesure du possible à nous inspirer des nouveautés et des innovations qui concernent notre domaine d'activité, et sommes ouverts à adopter celles-ci pour aller dans le sens des besoins de nos bénéficiaires.



Nos orientations d'ici à 2025

Mettre en place au moins quatre projets de recherche structurés pouvant apporter des améliorations dans la prise en charge des personnes polyhandicapées

47

Organiser au moins deux journées thématiques en lien avec les développements scientifiques sur un aspect de la prise en charge des personnes en situation de handicap

48

Accueillir régulièrement des étudiants et chercheurs souhaitant développer des projets dans le domaine du polyhandicap ou de la gestion d'institutions sociales, afin d'apprendre de leurs découvertes et observations

49

Direction générale
Chemin de Vers 1
1228 Plan-les-Ouates
Tél. : 022 884 38 80
Fax : 022 884 38 99